

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

Ouagadougou, le 17 AOÛT 2017

N° 17-674 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Un concours professionnel d'entrée à l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF) pour le recrutement de **dix (10) élèves Conseillers en Statistique et Analyse du Développement** est ouvert le **dimanche 10 septembre 2017** dans le centre unique de Ouagadougou.

A- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours les fonctionnaires en activité ou en détachement âgés de quarante-sept (47) ans au plus au 31 décembre 2017 et remplissant l'une des conditions suivantes:

- Etre Adjoint Technique de la Statistique de catégorie B1 et totaliser au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans l'Administration publique dont trois (03) ans de service effectif dans l'emploi au 31 décembre 2017 ;
- Etre Ingénieur des Travaux Statistiques de catégorie A2 ou A3 et totaliser au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans l'Administration publique dont trois (03) ans de service effectif dans l'emploi au 31 décembre 2017.

Les fonctionnaires de l'Etat déjà en formation dans une école de formation professionnelle ne sont pas autorisés à prendre part à ce concours.

Les fonctionnaires de l'Etat de retour de stage de formation doivent justifier de trois (03) ans de service effectif au 31 décembre 2017 pour compter de la date de reclassement.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont adressés à Monsieur le Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale sous couvert de la voie hiérarchique. Ils sont centralisés par les Directions des Ressources Humaines (DRH) ou les Directions des Affaires Administratives et Financières (DAAF) dont relèvent les candidats et acheminés à la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) les jours ouvrables du **21 août au 1^{er} septembre 2017**, de 7h 30 mn à 15h 30 mn.

Les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, datée et signée par le candidat précisant son numéro matricule, son adresse dont le téléphone, ses catégorie et échelle, son emploi et comportant les avis motivés du supérieur hiérarchique immédiat et du Directeur chargé des ressources humaines du ministère ou de l'institution dont relève le candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une attestation délivrée par le Directeur des ressources humaines du ministère ou de l'institution dont relève le candidat certifiant qu'il remplit les conditions d'âge, d'ancienneté de service, de catégorie et d'échelle ;
- une photocopie légalisée du (ou des) diplôme(s) exigé(s) ou de l'attestation, s'il y a lieu ;
- une photocopie de l'arrêté d'intégration ou de titularisation ou de reclassement ;
- une copie de l'arrêté de détachement pour le candidat se trouvant dans cette position.

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites du concours se déroulent le **dimanche 10 septembre 2017** selon les horaires ci-après :

- 07 h 30 mn à 11 h30 mn : Epreuve Technique :.....Coef 4
- 12h 30 mn à 15 h 30 mn : Culture Générale :.....Coef 2

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Une moyenne générale au moins égale à 10/20 est exigée pour l'admission.

La durée de la formation est de vingt-quatre (24) mois.

Les candidats se présenteront devant la salle de composition, munis de leur Carte nationale d'identité burkinabé ou du passeport en cours de validité et du nécessaire pour composer.

L'appel des candidats est fixée à 06 h 30 mn le jour de l'administration des épreuves.

Ouagadougou, le

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général



Souleymane LENGANE